

Formulaire

Demande de modification avant ou lors de la livraison du contrat

[Demande de modification avant ou lors de la livraison du contrat – 25057F](#)

Quand utiliser ce formulaire?

Pendant l'étude de la demande d'assurance

- Lorsque le preneur souhaite modifier sa demande après l'envoi de sa demande d'assurance.

À la livraison du contrat

- Lorsque le contrat est accepté tel qu'il a été soumis, mais que le preneur choisit de modifier les protections recommandées.

Exemples de modifications

- Changement de produit
- Modification du montant d'assurance
- Ajout ou retrait de protections complémentaires

Changement de processus

Avant le 19 mai 2026	Depuis le 19 mai 2026
Étape 1 : Modification demandée par le preneur • Produire et transmettre une nouvelle illustration à Desjardins Assurances  Le contrat est émis avec un avis de divergence	Étape 1 : Modification demandée par le preneur • Remplir le formulaire Demande de modification avant ou lors de la livraison du contrat – 25057F • Remplir le formulaire Accord de débits préautorisés (DPA) – 09312F, si cette méthode de paiement est choisie  Le contrat est émis SANS avis de divergence
Étape 2 : Livraison du contrat • Faire signer l'Avis de divergence • Faire signer un nouveau formulaire Accord de débits préautorisés (DPA) – 09312F, si cette méthode de paiement est choisie	Étape 2 : Livraison du contrat

Avantages du nouveau processus

- Favorise l'engagement du preneur tout au long du processus et augmente les chances de conclure le contrat
- Simplifie la livraison du contrat
- Diminue les occasions de redatage
- Améliore la traçabilité des modifications demandées par le preneur
- Assure la conformité du dossier

À retenir : Aucune étape supplémentaire n'est ajoutée.

La signature du formulaire est simplement obtenue au moment où le preneur prend sa décision.